

CADRES À RECADRER ?..

Lorsque la direction de la DFPE convie les mandaté.e.s de la Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT) **hors du** champ défini par le **cadre réglementaire**, ce sont les représentant.e.s du personnel qui s'y perdent et le **dialogue social** qui **en est impacté...**

C'est pourtant la configuration dans laquelle nous nous sommes retrouvé.e.s mercredi 18 octobre après-midi !

Une audience avec les membres de la FSSSCT pour **évoquer un sujet de santé et sécurité au travail lors d'une séance d'Agenda Social !** Alors que ce dispositif de travail relève du Comité **Social** Territorial (le **CST**)...

Pour la **CFTC**, c'est du grand n'importe quoi...

La **secrétaire CFTC de la FSSSCT de la DFPE** exige que de l'ordre soit remis dans ce beau désordre. L'absence de sérieux et de professionnalisme à ce niveau de responsabilités est alarmant.

La **CFTC** alerte donc sur l'urgence à revoir dès à présent l'organisation et la méthodologie de la direction autour du dialogue social envers les partenaires sociaux que nous sommes.

« Chacun est seul responsable de tous »

Elodie GUSTAVE
Secrétaire de la FSSSCT de la DFPE